

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 4961

présenté par

Mme Blin, M. Bazin, Mme Bonnard, M. Bony, M. Bourdeaux, M. Brigand, Mme Corneloup,
M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel, Mme Louwagie,
Mme Périgault, M. Ray, M. Seitlinger, Mme Valentin et M. Viry

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.

Intrinsèquement les agriculteurs sont les protecteurs de la nature. Bavardage législatif inutile.